



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/498
2 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 60 d) de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

Conseil consultatif pour les questions de désarmement

Rapport du Secrétaire général

1. Conformément à la section III de la résolution 37/99 K de l'Assemblée générale, du 13 décembre 1982, les fonctions suivantes ont été confiées au Conseil consultatif pour les études sur le désarmement :

a) Conseiller le Secrétaire général sur divers aspects des études et de la recherche dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, effectuées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies ou d'institutions du système des Nations Unies, et notamment sur l'intégration d'un programme d'études de ce type dans un programme global de désarmement, lorsque ce dernier aura été élaboré :

b) Faire fonction de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR);

c) Conseiller le Secrétaire général sur le déroulement de la Campagne mondiale pour le développement;

d) Si le Secrétaire général en fait expressément la demande, lui fournir des conseils sur d'autres questions relevant du désarmement et de la limitation des armements.

2. Dans sa résolution 38/183 O du 20 décembre 1983, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de lui présenter annuellement un rapport sur les travaux du Conseil consultatif. En 1989, le Secrétaire général a décidé de procéder à un certain nombre de changements dans le fonctionnement du Conseil pour faciliter une interprétation plus large du mandat du Conseil et permettre au Secrétaire général de mettre à profit l'expérience et la sagesse de ce dernier en sollicitant son avis sur les questions de désarmement et de limitation des

armements. Le Conseil a aussi été rebaptisé "Conseil consultatif pour les questions de désarmement".

3. Le Conseil a tenu sa vingt et unième session du 19 au 24 juillet à New York, sous la présidence de M. Ryukichi Imai, Ambassadeur du Japon. La présidence du Conseil alterne par roulement chaque année. Sa composition actuelle est indiquée dans l'annexe. Le mandat des membres viendra à expiration le 31 décembre 1990.

4. Le Conseil a été informé de l'état d'avancement d'un certain nombre d'études sur les questions de désarmement qui ont été récemment ou sont actuellement menées par des groupes d'experts pour le compte du Secrétaire général. Excepté l'étude sur les moyens qui permettraient d'accroître la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques, qui fera l'objet d'un rapport à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, en 1991, les rapports correspondants doivent être présentés à l'Assemblée à sa quarante-cinquième session.

5. Les délibérations du Conseil au sujet du déroulement de la Campagne mondiale pour le désarmement sont consignées dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme d'activités de la Campagne en 1990 (A/45/565). En sa qualité de Conseil d'administration de l'UNIDIR, le Conseil consultatif a examiné et approuvé le rapport du Directeur de l'UNIDIR sur les activités de l'Institut en 1989-1990, ainsi que le programme de recherches et le projet de budget pour 1990. On trouvera dans le document A/45/392 (annexe II) un résumé des délibérations du Conseil et, notamment la recommandation de ce dernier concernant l'octroi pour 1991 d'une subvention de 220 000 dollars à prélever sur le budget ordinaire de l'ONU. Le Conseil a souligné qu'il importait que la subvention annuelle imputée sur le budget ordinaire de l'ONU continue à être versée à l'Institut et que les arrangements connexes soient maintenus à leur niveau actuel.

6. Se réunissant en séance officielle privée, le Conseil a examiné les incidences que pourraient avoir à l'ONU, dans les domaines de la sécurité, de la limitation des armements et du désarmement, les événements et les changements qui se sont produits dans le monde au cours des derniers mois. Ultérieurement, le Président a personnellement rendu compte au Secrétaire général - à sa demande - des questions qui avaient été débattues au Conseil.

ANNEXE

Membres du Comité consultatif pour les questions de désarmement

M. Oluyemi Adeniji
Ambassadeur du Nigéria en France
Paris (France)

M. Léon Bouvier
Ambassadeur de France

M. Omran El-Shafei
Ambassadeur
Ancien Vice-Ministre des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères
Le Caire (Egypte)

M. Alfonso García Robles
Ambassadeur

M. Ignac Golob
Ambassadeur de Yougoslavie au Mexique
Mexico (Mexique)

M. Ryukichi Imai
Ambassadeur du Japon au Mexique
Mexico (Mexique)

M. Tommy Koh Thong Bee
Ambassadeur
Ministère des affaires étrangères
Singapour

M. Boris P. Krasulin
Premier Directeur adjoint
Département des organisations internationales
Ministère des affaires étrangères
Moscou (Union des Républiques socialistes soviétiques)

M. Bjorn Inge Kristvik
Ambassadeur de Norvège
Bruxelles (Belgique)

Sir Ronald Mason
Weedon (Buckinghamshire) (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Manfred Müller
Institut de droit et d'administration
Faculté des sciences politiques et des relations internationales
Potsdam (République démocratique allemande)

M. Joseph S. Nye, Jr.
Directeur
Centre des affaires internationales
Kennedy School of Government
Cambridge (Massachusetts) (Etats-Unis d'Amérique)

M. Carlos Ortiz de Rozas
Ambassadeur, Vice-Ministre
Ministère des affaires étrangères
Buenos Aires (Argentine)

M. Qian Jiadong
Directeur général adjoint du Centre chinois
pour les études internationales
Beijing (Chine)

M. Maharajakrishna Rasgotra
New Delhi (Inde)

M. Raúl Roa Kouri
Vice-Ministre
Ministère des affaires étrangères
La Havane (Cuba)

M. Nihal Rodrigo
Ambassadeur
Directeur général (Affaires politiques)
Ministère des affaires étrangères
Colombo (Sri Lanka)

M. Friedrich Ruth
Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Italie
Rome (Italie)

Mme Amada Segarra
Ambassadrice
Directrice du Bureau régional du
Ministère des affaires étrangères
Guayaquil (Equateur)

M. Agha Shahi
Professeur honoraire de relations internationales
dans les universités du Pakistan
Président de l'Islamabad Council on World Affairs
Islamabad (Pakistan)

M. Tadeusz Strulak
Ambassadeur
Représentant permanent de la Pologne auprès
de l'Office des Nations Unies et d'autres
organisations internationales
Vienne (Autriche)

Mme Maj Britt Theorin
Ambassadrice
Présidente de la délégation suédoise pour le désarmement
Ministère des affaires étrangères
Stockholm (Suède)

M. Milos Vejvoda
Prague (Tchécoslovaquie)

M. Jayantha Dhanapala, Directeur de l'UNIDIR, est membre de droit
du Conseil consultatif lorsque celui-ci fait fonction de Conseil
d'administration de l'UNIDIR
